



Activités physiques et sportives en santé mentale
Union européenne

Sport en Tête

Association à but non lucratif (Loi du 1er juillet 1901)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ÉLECTIVE

Centre Hospitalier La Candélie, route de La Candélie, 47480 Pont-du-Casse

7 novembre 2024 à 9h30

Membres présents : AGOSTINI Caroline, DESBOIS Béatrice, FAUL Francis, GÉRARD Pierre-Yves, GUILLEMIN Magali, JIMENEZ GARCIA Marie-José, LEBOURG Lionel, LEMONNIER Célia, LEREDDE Bruno, MANDIN Jean-François, MARENGHI Antoine, MAUREL Olivier, POIRAUD Valentin, PROD-HOMME Nicolas, RIABI Kamar, SCHWALLER Carmen, SOUVESTRE Patrick, TRÉHOUT Maxime, VIDY William

Invités : DEZUTER Clément, WATCHER Willem (représentants de la région Nord)

Membres absents excusés : CARDINAL Jacques, PATTE Nadine

ORDRE DU JOUR

- 1) Allocution de bienvenue et ouverture de la séance
- 2) Désignation du Secrétaire de séance et constitution du bureau de vote pour l'AGE
- 3) Approbation du procès-verbal de l'AGO/AGE 2023
- 4) Rapport moral
- 5) Bilan financier
 - A. Bilan des adhésions 2024
 - B. Bilan financier 2024
 - C. Budget prévisionnel 2025

- 6) Bilan des activités et des séjours
 - A. Bilan des séjours 2024
 - B. Projets 2025
- 7) Assemblée générale électorale
- 8) Composition du Bureau en Assemblée Générale
- 9) Questions diverses
- 10) Décisions et résolutions
 - A. Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 et 2026
 - B. Changement de domiciliation de l'association Sport en Tête
- 11) Clôture de la séance

1) Allocution de bienvenue et ouverture de la séance

Accueil des membres par Madame Perrine Burstejn, Chargée de missions, Madame Élodie Candelon, Cadre de santé et Madame Maéva Guyonnet, faisant fonction de Cadre de santé du CH La Candélie.

Ouverture de la séance par le Dr Caroline Agostini, Présidente de l'association Sport en Tête, par des remerciements à Monsieur Kamar Riabi pour l'accueil dans son établissement et l'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire et remerciements à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et du Bureau présents pour leur investissement.

2) Désignation du Secrétaire de séance et constitution du bureau de vote pour l'AGE

L'ensemble des membres remercient William VIDY, Secrétaire de séance. Le bureau de vote pour l'Assemblée Générale Électorale est constitué de Marie-José Jimenez-Garcia (membre du Conseil d'Administration), Francis Faul (Vice-Président), et Pierre-Yves Gérard (Trésorier Adjoint).

3) Approbation du procès-verbal de l'AGO/AGE 2023

- Approbation à l'unanimité par vote à main levée.

4) **Rapport moral (Dr Caroline Agostini)**

« Mesdames, Messieurs, chers amis et chers adhérents,

Un grand remerciement à l'hôpital de La Candélie pour votre accueil et votre engagement auprès de notre association et un remerciement très chaleureux pour Kamar, Délégué Régional de la région Sud-Ouest pour son dynamisme.

Nous voici à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale Annuelle, moment privilégié d'échanges et de dialogues. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

L'association Sport en Tête fait la promotion de l'activité physique, du sport santé en santé mentale auprès des établissements hospitaliers psychiatriques et des établissements médico-sociaux. L'association est présente dans les différentes régions de France et se fait connaître également en Europe. L'association est également associée au niveau de la HAS lors de la rédaction des fiches de prescription des activités physiques et troubles psychiques.

De par les différentes manifestations répertoriées sur le site Sport en Tête, on peut voir le rayonnement et la place de l'association dans les régions.

Effectivement, l'association ne se résume pas aux séjours thérapeutiques mais également aux rencontres interrégionales où les échanges entre vous peuvent être enrichissants dans les pratiques. C'est ça aussi Sport en Tête !! La convivialité ! Votre temps et votre énergie sont précieux pour la réalisation des projets et là encore, nous sommes reconnaissants pour votre contribution.

Un grand merci à Olivier Maurel qui tient à jour le site et relaie les informations de façon très active. Un grand merci à Patrick Souvestre pour son aide précieuse dans l'organisation des séjours, de la tenue des comptes et un grand merci à toute l'équipe du Bureau pour son investissement dans les différents postes de l'association.

Différents bilans vont vous être présentés et le constat plutôt pessimiste post-covid s'estompe, il existe une dynamique hospitalière de plus en plus importante à mettre en place du sport santé, à nous d'être présents et surtout comment ?

En tant que Présidente du Bureau sortant, je voudrais vous exprimer ma plus profonde gratitude après toutes ces années passées à vos côtés, votre

engagement, votre dévouement et votre esprit d'équipe ont rendu possible tout ce qui a été accompli durant ces années. Je voudrais remercier de manière particulière le Bureau et le Conseil d'Administration. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre soutien indéfectible et les merveilleux souvenirs que nous avons créés ensemble. J'ai rencontré des collègues qui sont devenus des amis. Je suis très enthousiaste à l'idée de voir ce que l'avenir nous réserve et je resterais une fervente supportrice de vos initiatives !!!! »

5) Bilan financier

A. Bilan des adhésions 2024 (Pierre-Yves Gérard)

Constatation d'une diminution des adhésions depuis le COVID 19, mais reprise des adhésions en 2024 comparativement à l'année 2023.

54 établissements adhérents contre 43 en 2023 et 10 adhésions individuelles.

Augmentation des prises de contacts avec les membres de l'association et demandes d'informations sur le site internet.

Il est décidé de ne pas augmenter le prix des adhésions individuelles (35 Euros) et des établissements (250 Euros).

- Approbation à l'unanimité par vote à main levée.

B. Bilan financier 2024 (période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024) (Patrick Souvestre)

La lecture du bilan financier est faite devant l'Assemblée Générale.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ils s'élèvent à 121 979 Euros.

Ils se composent essentiellement :

- des règlements des établissements pour les séjours thérapeutiques
Pour un total de : 107 730,75 Euros
- des cotisations annuelles : 13 630 Euros

LES CHARGES D'EXPLOITATION :

Elles s'élèvent en brut à 114 002,30 Euros : règlements des séjours thérapeutiques

Prime d'assurance : 2 093,36 Euros

Frais de fonctionnement (déplacements, réunions organisation AG, banque) : 4 288,39€

Réalisation film Voile en Tête : 2 217,48 Euros

Les produits financiers bancaires : 619,21 Euros

Le résultat définitif de l'exercice s'établit à : -621,57 Euros

Reste à percevoir des séjours 2024 : 7750 Euros

La situation de trésorerie nous permet de respecter des engagements pris dans le cadre des activités nationales, mais dans une gestion prudentielle, les séjours sont proposés à prix coutant grâce au bénévolat des membres de l'association.

- Approbation à l'unanimité par vote à main levée.

c. **Budget prévisionnel 2025 (Patrick Souvestre)**

La lecture du budget prévisionnel est faite devant l'Assemblée Générale.

- Voile en tête Juin 2025 : 12 équipages par 3 300 Euros soit 39 600 Euros
- Séjour neige janvier 2025 : 60 personnes par 690 Euros soit 41 400 Euros
- Bombannes mai 2025 : 50 personnes par 385 Euros soit 19 250 Euros
- Savines-le-Lac juin 2025 : 50 personnes par 395 Euros soit 19 750 Euros
- Saint-Lunaire septembre 2025 : 50 personnes par 290 Euros soit 14 500 Euros
- Frais de fonctionnement de l'association 8 000 Euros
- Assurances 2 200 Euros

Prévoir 144 700 Euros de produits

- Approbation à l'unanimité par vote à main levée.

6) **Bilan des activités et des séjours**

A. **Bilan des séjours 2024 (Patrick Souvestre)**

a. Les Saisies 2024 :

8 établissements étaient représentés (Laval, Mayenne, La Roche sur Yon, EPSM de Caen, Centre Esquirol / CHU de Caen, Aubernais, Erstein, Saint Lô),

bilan globalement positif avec les aménagements des activités (raquettes, ski alpin).

b. Voile en Tête Lorient 2024 :

8 équipages ont été constitués (Mayenne, Caen (EPSM et CHU), Ville-Evrard, Caudan, Sisteron, Dignes les Bains, Cherbourg Passagers du vent, la Roche-sur-Yon).

Réalisation d'un film promotionnel par Thibaut Blanchet, société de production Tutto Bene, partagé sur le site de Sport en Tête.

c. Bombannes 2024 :

5 établissements étaient représentés (Ville Évrard, Blois, Lorquin, Grasse, Marseille) avec peut-être un axe d'amélioration à considérer sur la programmation des activités qui ont évolué en fonction de la météo.

d. Savinnes-le-Lac 2024 :

5 établissements étaient représentés (Ville Évrard, Saint Dizier, Lorquin, Grasse, Marseille), bons retours sur l'évolution des activités proposées en fonction des désirs des participants.

Proposition d'aménagement des activités avec l'arrêt de la « Carling » et proposition de nouvelles activités autour du canoë et paddle. Plus d'intervention de guides pour l'encadrement de la via-ferrata en raison du coût élevé.

Nouvelles randonnées proposées l'année prochaine à bien préciser sur le nouveau programme.

e. Saint Lunaire 2024 :

10 établissements étaient représentés (Érasme, Lorquin, Montargis, Ville Évrard, Brest, Évreux, Louviers, Dignes, Ainay le Château).

B. Projets 2025 (Bruno Leredde)

- a. Séjour sports d'hiver à Praz-sur-Arly du 12 au 18 janvier 2025, 72 places réservées. Négociations difficiles avec Belambra pour bénéficier d'un tarif attractif (690 Euros) malgré une trentaine d'années de partenariat. Changement de commercial réguliers.
- b. Voile en Tête à la Roche-Sur-Yon du 14 au 21 juin (3 250 Euros par bateau, 950 Euros par skipper).
- c. Bombannes du 11 au 17 mai 2025 (385 Euros).
- d. Savinnes-le-Lac du 22 au 28 juin 2025 date à confirmer auprès de la structure d'accueil (395 Euros).

7) **Assemblée générale électorale**

22 établissements adhérents + 10 individuels.

Quorum 54.

Tiers sortant : Dr Caroline Agostini, Jacques Cardinal, William Vidy.

Nadine Patte présente sa démission.

Candidats à l'élection : Jean-François Mandin, Antoine Marengi, William Vidy et Jacques Cardinal.

Élections : William Vidy 54 voix / Jean-François Mandin 54 voix / Antoine Marengi 52 voix / Jacques Cardinal 26 voix.

Composition du Conseil d'Administration : 9 Délégués Régionaux et 9 membres du Bureau.

Délégués régionaux :

Région Est : Carmen Schwaller

Région Armor Argoat : Valentin Poiraud

Région PACA : Magali Guillemain

Région Centre : Célia Lemonnier

Région Normandie : Lionel Lebourg

Région Sud-Ouest : Kamar Riabi

Région Ile-de-France : Sébastien Berthon

Autres membres : Antoine Marengi, Jean-François Mandin et Jacques Cardinal

8) **Composition du Bureau en Assemblée Générale**

- Président : Dr Maxime Tréhout
- Vice-présidente : Marie-José Jimenez Garcia
- Vice-président responsable des séjours : Francis Faul
- Trésorier : Patrick Souvestre
- Trésorier adjoint : Pierre-Yves Gérard
- Secrétaire : Bruno Leredde
- Secrétaire adjoint : William Vidy
- Webmaster : Olivier Maurel

A l'unanimité, nomination du Dr Caroline Agostini comme Présidente d'honneur de Sport en Tête.

9) **Questions diverses**

Pour améliorer la visibilité de l'association au niveau national, un travail de communication est nécessaire (partage de photos, films, partage sur les réseaux sociaux et notamment création/réactivation d'un compte Linkedin...).

Pour améliorer la communication entre les membres impliqués dans les régions, il est proposé de créer des groupes WhatsApp comme cela est déjà fait dans certaines régions.

Discussion autour de la réécriture des préprogrammes et des programmes des séjours avec davantage de flexibilité en prenant en compte les aléas météorologiques.

Pour renforcer les adhésions des établissements, nous discutons d'une redéfinition des objectifs communs et spécifiques des séjours et les intégrer dans un projet de soins global. Dans la même démarche, nous évoquons le « rafraîchissement » des plaquettes des séjours et de l'association.

Il pourrait être intéressant d'évaluer les bénéfices des séjours et des actions menées dans les régions pour objectiver et valoriser le travail engagé par chacun.

Il est également discuté dans quelle mesure il pourrait être nécessaire d'intégrer les IFSI et les UFR STAPS pour le recrutement des professionnels dans l'organisation d'événements et contribuer à leur formation en psychiatrie et activité physique.

10) Décisions et résolutions

A.Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 & 2026

Célia Lemonnier, propose d'organiser l'AGO en novembre 2025 au sein du CH de Blois Simone Veil.

Amiens en 2026 ?

- Approbation à l'unanimité par vote à main levée

B.Changement de domiciliation du siège social de l'association

Proposition de domicilier le siège social de l'association dans le Service Sport Santé, Établissement Public de Santé Mentale de Caen, 15 ter, rue Saint-Ouen 14000 Caen pour des raisons organisationnelles.

- Approbation à l'unanimité par vote à main levée

11)Clôture de la séance (Dr Caroline Agostini)